

# Initiative

## actualité

# de protection

Protection contre la sexualisation des enfants et adolescents

ASSOCIATION INITIATIVE DE PROTECTION



**Un expert met en garde:**

**La sexualisation précoce est une idéologie sans aucun fondement scientifique!**

## L'éducation sexuelle précoce encourage les abus

**Les propagandistes d'une sexualisation précoce agissent sans aucune base scientifique, affirme le professeur Dr. Jakob Pastötter. Ce sexologue renommé critique l'argument selon lequel les enfants seraient des «êtres sexuels dès la naissance». Un tel concept ouvre toute grande la porte aux abus contre les enfants.**

Les déclarations ci-dessous reposent sur une interview du 29 août 2024 dans l'émission «Polit-Talk» sur la chaîne web «HOCH2» (voir le code QR en page 6).

**Dr. Philipp Gut:** Monsieur le prof. Pastötter, la sexualisation précoce est un sujet très débattu. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a statué que l'être humain est un «être sexuel» dès la naissance! Ce credo est largement accepté, et les organisations de lobbying l'introduisent dans les écoles, même dans les établissements préscolaires. Le centre spécialisé Adebare aux Grisons propose notamment des cours d'éducation sexuelle aux écoles maternelles en affirmant que tout cela est inoffensif. En tant que sexologue, quel est votre avis à ce sujet?

**Prof. Dr. Jakob Pastötter:** Il est bien sûr positif de n'avoir pas que de vagues idées dans la tête en matière de sexualité. Mais pratiquement tout ce qui concerne la pédagogie sexuelle aujourd'hui est tellement dépourvu de base scientifique que c'en est devenu répugnant. Le caractère scientifique est affirmé haut et fort, mais n'est absolument pas attesté dans la réalité. Il n'existe quasiment aucune affirmation avancée par l'OMS, par International Planned Parenthood Federation, par la fondation Santé Sexuelle Suisse, par Pro Familia en Allemagne ou par les pédagogues sexuels qui ait la moindre légitimité scientifique. Aucune trace. Le discours qu'on nous assène commence par les «droits sexuels humains». C'était là une astuce de marketing de la fin des années 90, quand la soi-disant World Association of Sexology, aujourd'hui rebaptisée World Association of Sexual Health, parce que cela sonne tellement plus sérieux, s'est mis à réfléchir et, avec un bon verre de vin pour accompagnement, a sorti de son chapeau de magicien le concept de «droits sexuels humains» – assorti d'affirmations qui n'ont strictement rien de scientifique.

*Suite à la page 6*

# De courageux combattants s'opposent à

**Aux États-Unis, l'idéologie transgenre bat son plein. Les victimes sont souvent des adolescents auxquels on a beaucoup trop ouvert l'accès aux opérations de changement de sexe, parfois même à l'insu des parents. Dans le monde médical, des voix critiques parlant de mutilation des adolescents s'élèvent. En Suisse, on n'en est pas encore là, mais les enfants sont toujours plus exposés aux différentes variantes de l'idéologie transgenre dans les écoles et les cliniques.**

Au Texas, le courageux chirurgien Dr. Eithan Haim et sa famille paient un prix élevé pour avoir divulgué au public



Dr. Eithan Haim

l'existence d'un programme médical secret d'opérations transgenres visant des centaines de mineurs à partir de 11 ans dans un hôpital pédiatrique du Texas. Début juin, trois marshals américains lourdement armés se tenaient devant la porte de son domicile à 7 heures du matin. Usant d'intimidation, ils lui ont expliqué que le Ministère de la

justice de l'administration Biden avait déposé une plainte pénale contre lui. Il encourt au maximum une amende allant jusqu'à 250'000 dollars et 10 ans d'emprisonnement.

Depuis lors, le Dr. Eithan Haim doit faire face à des factures d'avocat de plus de 300'000 dollars, qu'il ne pourra régler qu'en sacrifiant toutes ses économies. Mais grâce à une habile campagne de récolte de dons, il a pu se constituer un bas de laine qui lui permettra de payer les coûts de la procédure judiciaire en cours.<sup>1</sup> Il estime que l'ensemble des frais d'avocat s'élèveront à plus de un million de dollars.

Le Dr. Ethan Haim signale que ces «kids» souffrent de divers troubles psychiques qui sont complètement passés sous silence. Au lieu de procéder à une anamnèse médicale correcte, on prescrit un traitement hormonal de «réassignation sexuelle», ce qui peut mener à une amputation ultérieure de certaines parties du corps totalement saines. Ce sont des enfants qu'on mutile, affirme-t-il. Il reproche aux activistes transgenres d'utiliser un langage obscur qui ne reflète pas la réalité, mais qui véhicule une idéologie. Une telle médecine ne vise pas la guérison des patients, mais leur destruction. Ce sont en fait des mensonges purs et simples qui n'ont plus rien à voir avec de l'observation médicale.

Pour le Dr. Ethan Haim, une chose est sûre: par cette action, le Ministère de la justice veut avertir tous les lanceurs d'alerte potentiels que la remise en question de l'idéologie

politique actuelle et la proclamation de la vérité seront contrées par «le bras armé de l'État». Il estime qu'on veut le criminaliser uniquement afin de l'intimider, lui et d'autres personnes, afin de faire un exemple. Mais il est décidé: jamais il ne pliera le genou face à cette idéologie.<sup>2</sup>

Début août 2024 en Californie, Seth Stemen, membre de l'organe de surveillances des écoles de Marysville Joint Unified School District, a tenu un discours courageux pour soutenir les droits des parents, critiquant au passage l'ingérence de l'État dans les affaires familiales. Ses critiques visaient surtout une loi signée par le gouverneur démocrate Gavin Newsom et dont l'entrée en vigueur est prévue pour 1.1.2025. Ce texte interdit aux écoles d'informer les parents si leur enfant désire qu'à l'école, on s'adresse à lui avec un autre nom ou pronom que le sien. Donc si p. ex. Tim veut qu'on l'appelle désormais Tina et que son pronom passe de «il» à «elle», ce changement de sexe social à l'école peut se faire à l'insu des parents. Dès ce moment, les parents ne peuvent plus être informés de ce changement sans l'accord de l'enfant.

Selon Seth Stemen, ce changement de sexe social peut entraîner la prescription de bloqueurs de puberté et la prise d'hormone de «réassignation sexuelle», allant même jusqu'à la mutilation physique et à des atteintes psychiques chez les jeunes. Pour travestir la réalité et pour coller au discours idéologique, cette «transition» est qualifiée de «réassignation sexuelle».



Une femme aux seins amputés

# La mutilation transgenre des adolescents



Seth Stemen

Un journaliste hostile à la prise de position de Seth Stemen a décrit celui-ci comme étant «haineux», ajoutant que l'auteur était «transphobe», «d'extrême droite» et qu'il «ne s'intéressait qu'à son Dieu».

On peut partir du principe que des milliers d'écoles aux USA n'informent plus les parents lorsque leur enfant change de sexe social en milieu scolaire. Néanmoins, la lutte pour les droits des parents en Californie se poursuit sans relâche, affirme le collectif «California Family Council». Il ne faut pas que les voix des familles dans l'arène politique et en milieu scolaire soient étouffées.

En Suisse, des parents ont communiqué à l'Association Initiative de protection qu'à l'école de leur enfant dans le canton de Zürich, des cas de changement de sexe social se sont produits à leur insu. Placés devant le fait accompli, ils ont été choqués. Leur confiance dans le système scolaire ayant été tellement mise à mal, ils ont décidé de placer leur enfant dans une école privée.

Au début de l'année, neuf pères et mères ont envoyé une lettre adressant de sévères reproches à la directrice de la santé publique zurichoise Natalie Rickli et au médecin cantonal, la doctoresse Christiane Meier. Ces critiques visent essentielle-

ment la clinique de pédopsychiatrie et de psychothérapie KJPP à Zurich et sa directrice suppléante, la doctoresse Dagmar Pauli. Ce groupe de parents, dénommé «Association pour une approche raisonnable des thèmes sexuels chez les jeunes» (AMQG/AUFG), condamne dans sa lettre le fait que ses enfants n'ont pas bénéficié d'un examen poussé des problèmes psychiques avant l'établissement du diagnostic ayant identifié des troubles de l'identité sexuelle. De plus, les médecins et les thérapeutes de la clinique ont immédiatement «recommandé et effectué la «transition sociale», sans consulter les parents». La clinique a préféré faire pression en prétendant qu'autrement, l'enfant risquait de se suicider (SRF Impact Investigativ du 17.01.2024).

**Elon Musk**, le CEO de Tesla, a un fils (parmi ses douze enfants), qui se qualifie lui-même de femme transgenre. Dixit Elon Musk: «Mon fils a été tué par le «Woke-Mind-Virus»». Elon Musk dit avoir été piégé alors qu'il signait les documents pour son fils Xavier. Les choses étaient très confuses. On a dit à Elon Musk que son fils risquait de se suicider. Aujourd'hui, le fils ne veut plus aucun contact avec son père. Il porte le nom de Vivian Jenna Wilson et est âgé de 20 ans.

L'Association Initiative de protection s'engage pour que dans les crèches, les écoles maternelles et les écoles, on n'enseigne aucune matière entraînant les enfants dans l'ornière transgenre «transition sociale – bloqueurs de puberté – hormone de «réassignation sexuelle» – amputation de parties saines du corps».



lors d'une manifestation LGBT

Le 16 août 2024, la Cour suprême des USA a rejeté la demande du gouvernement Biden-Harris de modifier dans une loi fédérale («Title IX») le sens du mot «sexe» pour inclure la notion d'«identité sexuelle». **«Le changement radical de définition du sexe par le gouvernement Biden-Harris menace la sécurité et la sphère privée des écoliers»**, a déclaré un représentant d'Alliance Defending Freedom (ADF), une ONG qui défend la liberté de religion et de pensée ainsi que les droits des parents.

<sup>1</sup> [https://www.givesendgo.com/texas\\_whistleblower](https://www.givesendgo.com/texas_whistleblower)

<sup>2</sup> Dr. Eithan Haim, *Texas Children's Hospital Exposed for Illegal Gender Affirming Care*, *The Jordan B. Peterson Podcast* N° 459

# Propagande politique dans une crèche à Lucerne

**Les livres pour enfants ne montrent plus seulement la famille naturelle, mais, toujours plus fréquemment, des formes de «familles» inspirées d'un discours idéologique prônant la «diversité» et les idées transgenres. Dans une crèche lucernoise, un père de famille inquiet a même trouvé des informations sur les méthodes de procréation assistée et sur la gestation pour autrui, interdite en Suisse. Fâché, il a contacté l'Association Initiative de protection.**

«Un bébé! Comment fonder une famille»: tel est le titre de ce livre découvert par un père dans une crèche lucernoise où il voulait placer son enfant. Ce titre, accompagné des couleurs arc-en-ciel, lui a immédiatement paru suspect.



La fameuse «diversité» sociétale est ouvertement célébrée dans ce livre. Ainsi, la configuration familiale naturelle homme-femme-enfants n'est plus qu'une parmi dix formes différentes de «famille». On montre notamment un homme seul avec un enfant et deux femmes seules, une fois avec un enfant et une fois avec des jumeaux. On y voit aussi des couples d'hommes ou de femmes, homosexuels, avec un enfant. Inévitable aussi dans cette célébration de la «diversité»: une femme voilée et des couples interculturels aux couleurs de peau très variées. Une chose est claire: il n'est visiblement plus nécessaire d'avoir un père et une mère pour procréer. Un «ovule, un spermatozoïde et un utérus» suffisent!

Ce livre illustré explique que le bébé prend forme «dans le ventre d'un être humain» et que le bébé «est mis au monde par une personne». La suppression du terme «mère» est une insulte aux femmes et à la famille, car la femme est alors réduite à une machine de gestation. Mais cette formulation sous-entend aussi que l'enfant à naître se trouvant dans le sein maternel n'est ni un être humain ni une personne.

À en croire ce livre, lorsque les bébés ont grandi, «plusieurs de ces êtres humains découvrent que leur sexe biologique n'est pas leur sexe réel». Certains décideraient alors d'adapter «leur aspect extérieur à leur ressenti». Impossible d'être plus radical dans la toxique propagande transgenre visant les enfants dans les crèches!

Même la gestation pour autrui, interdite en Suisse et très controversée (voir encadré) est présentée sans aucun esprit critique et mise sur un pied d'égalité avec les autres formes de «famille» – un message politique, diffusé dans les crèches, dont les enfants de cet âge sont incapables de comprendre le sens.

**Si vous, chère lectrice, cher lecteur, découvrez des cas de telles manipulations idéologiques dans une crèche ou une école maternelle, veuillez en informer l'Association Initiative de protection.**

**«Je m'achète un enfant – le commerce indigne de la gestation pour autrui»**

**Exposé de Birgit Kelle**

Samedi 9 novembre 2024, 14h00

Hotel Arte, Olten

Inscription: [info@neuer-ruetlibund.ch](mailto:info@neuer-ruetlibund.ch)



**Birgit Kelle** est journaliste, auteure et mère de quatre enfants. Dans le paysage médiatique allemand, elle est une experte renommée dans le domaine de la politique concernant le genre, les femmes et la famille.

# Rapport de Berne



Andrea Geissbühler  
ancienne conseillère  
nationale  
Bäriswil (BE)

## Le cas de Genève – un parmi tant d'autres?

**L'Association Initiative de protection s'engage, depuis sa création, en faveur de l'intérêt supérieur de l'enfant. Cet intérêt est réglé par l'article 3 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, que la Suisse a ratifiée en 1997 et qui est en vigueur depuis mars de la même année. Ce texte précise que: «Dans toutes les déci-**

**sions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.»**

Un aspect essentiel à cet égard est contenu à l'article 9 de cette Convention, qui précise la règle générale garantissant que les enfants ne peuvent pas être séparés de leurs parents.

En se référant lui aussi au bien de l'enfant, le lobby LGBTQ+ tente actuellement d'imposer toujours davantage en Suisse la «transition sociale» (changement de sexe) chez les enfants et les adolescents à l'insu de leurs parents. Le but est que les parents, autrement dit les référents les plus proches des enfants et adolescents qui désirent effectuer une «transition sociale» à l'école et adopter par exemple un autre nom ou pronom, ou porter des habits ne correspondant pas à leur sexe biologique, en sachent aussi peu que possible au sujet de la «transition». La découverte de certains cas de «transition sociale» cachée ont récemment conduit des parents préoccupés à rédiger une lettre de protestation à Natalie Rickli, directrice de la santé publique zurichoise et membre de l'Exécutif de ce canton.

Penser qu'il est impossible que les choses puissent encore empirer, c'était se tromper lourdement, comme le montre un cas récemment parvenu à la connaissance du public: se référant au «bien de l'enfant», l'autorité de protection de la jeunesse du

canton de Genève a retiré une fille de 16 ans de la garde de ses parents après qu'elle eut fait valoir un «trouble de l'identité sexuelle». Les parents n'étaient cependant pas d'accord, ni avec la «transition sociale» vécue à l'école, ni avec la prise de substances appelées bloqueurs de puberté. ADF International, une organisation basée à Vienne et offrant gratuitement une protection juridique, soutient les parents genevois dans leur lutte contre les autorités pour que leur fille leur soit rendue.

Ce cas montre que l'idéologie transgenre est en passe de s'infiltrer dans les institutions, en particulier les tribunaux. Exemple: en juin 2023, lorsque le Tribunal fédéral, présidé par un juge socialiste, a jugé que le licenciement d'un enseignant qui refu-

sait absolument de s'adresser à une fille avec un prénom masculin et le pronom «il», était licite. Autre exemple: l'organisation de lobbying «Transgender Network Switzerland» (TGNS) a publié un «guide de bonnes pratiques pour la transition dans les écoles et les institutions de formation» sur 32 pages. Extrait - une question destinée au corps enseignant: «Une écolière a décidé d'effectuer une transition. Que dois-je faire si les parents s'y opposent?» Réponse: «Dans tous les cas, en tant qu'enseignant/école, il convient de contacter le réseau TGNS afin d'obtenir des conseils et d'élaborer des solutions.»



L'État retire un enfant à ses parents.

Nous appliquons la même stratégie en vous demandant: Vous aussi, avez-vous connu des cas de «transition sociale» à l'école de vos enfants ou eu connaissance de cas de propagande de l'idéologie transgenre dans des classes d'école? Si oui, contactez sans tarder l'Association Initiative de protection (tél. 061 702 01 00, [info@initiative-de-protection.ch](mailto:info@initiative-de-protection.ch)). Vous recevrez, sans formalités, une assistance gratuite pour le véritable bien de l'enfant. ■

Andrea Geissbühler, Présidente de l'Assoc. Initiative de protection, anc. conseillère nationale, Bäriswil (BE)

Suite de la page 1:

**Dr. Philipp Gut:** Les pédagogues sexuels réclament publiquement des «espaces privatifs de masturbation dans les crèches», ou alors ils enseignent déjà aux enfants en âge préscolaire qu'on peut changer de sexe comme de chemise. Qu'en pensez-vous, et quel est l'effet sur les enfants?

**Prof. Dr. Jakob Pastötter:** Tout d'abord, il faut dire que c'est là un modèle d'affaires génial: on dit aux gens que ce que l'on fait soi-même est merveilleux, et le mieux serait qu'ils financent ces choses eux-mêmes s'ils ont à cœur le bonheur et le bien-être des enfants. On explique ces ingérences en affirmant que l'éducation sexuelle précoce prévient les abus. C'est complètement faux! Il n'existe aucune étude scientifique corroborant de tels liens. Bien au contraire: en tant que personne conseillant des victimes d'abus, et sachant comment une certaine forme de sexualité est encouragée et approuvée, je dois dire que ce qui est mis en avant ici n'est rien d'autre que du «grooming».

**Dr. Philipp Gut:** C'est-à-dire?

**Prof. Dr. Jakob Pastötter:** Le grooming consiste à gagner la confiance des enfants en leur disant ce qu'il faut faire, notamment avec leurs parties génitales. On leur dit: «C'est une bonne chose, c'est très bien.» Et pour finir, on leur dit: «Attends, je vais t'aider.» Je n'invente rien. Il s'agit de faire en sorte que les parents et les éducateurs aident physiquement même les tout-petits à découvrir leur sexualité, bien que la sexualité chez les enfants soit tout sauf solidement établie. Autrement dit, pour ces gens, la sexualité est principalement un moyen d'autosatisfaction pour lequel ils veulent recruter d'autres personnes. Je relève que les

pédagogues sexuels ne proposent absolument aucune psychologie du développement. Ils n'ont aucune idée de ce qui intervient dans le développement des enfants. ■

**Le prof. Dr. Jakob Pastötter** est président de la Société allemande de recherche scientifique et sociale en matière de sexualité. Ses déclarations sont tirées d'une interview donnée le 29 août 2024 au Dr. Philipp Gut dans l'émission «Polit-Talk» sur «HOCH2». Cette chaîne web diffuse régulièrement des émissions critiquant les excès de la sexualisation précoce et la folie de l'idéologie du genre. L'entretien complet avec le prof. Dr. Pastötter est accessible au moyen du code QR ou du lien suivant.

**Prof. Dr. Jakob Pastötter:**  
«L'éducation sexuelle précoce ne prévient pas les abus – bien au contraire».

Code QR pour accès direct à la minute 31:06: grooming et sexualisation précoce sans base scientifique.



L'interview complète:  
<https://youtu.be/UjunyM3Qzwm>

## Appel aux dons:

Association Initiative de protection  
Case postale, 4142 Münchenstein  
IBAN: CH67 0900 0000 7080 8080 1

Téléphone pour les parents et autres personnes concernées  
qui veulent des conseils: 061 702 01 00  
[initiative-de-protection.ch](http://initiative-de-protection.ch), [info@initiative-de-protection.ch](mailto:info@initiative-de-protection.ch)

Impressum:

**Initiative de protection – actualité** paraît chaque trimestre / **Abo:** CHF 10.–, pour les donateurs/trices de l'initiative inclus dans leurs dons / **Edition et rédaction:** Association Initiative de protection, case postale, 4142 Münchenstein, Tél. 061 702 01 00, [info@initiative-de-protection.ch](mailto:info@initiative-de-protection.ch), [initiative-de-protection.ch](http://initiative-de-protection.ch), **IBAN:** CH67 0900 0000 7080 8080 1 / © Association Initiative de protection / **Images:** p. 1: Capture d'écran Hoch2 TV; p. 2/3 Getty Images; p. 5: iStock; le reste: m.à.d. / **Maquette:** WJP Werbeagentur, 4053 Basel / **Impression:** Bruhin Spühler AG, Rüti.

*Notre action nécessite votre soutien de toute urgence!*



ASSOCIATION INITIATIVE DE PROTECTION